

Rencontre avec le ministre de l'Intérieur du 9 juillet 2020 Déclaration d'Avenir Secours

Monsieur le Ministre, mesdames et messieurs, chers collègues,

Monsieur le Ministre,

En votre qualité de premier sapeur-pompier de France, vous avez souhaité rencontrer rapidement les organisations syndicales représentatives des sapeurs-pompiers professionnels et je vous en remercie.

Le syndicat Avenir Secours affilié à la CFE-CGC est le syndicat majoritaire au sein de l'encadrement professionnel des Services d'Incendie et de Secours de France.

Je n'évoquerai pas ici les thématiques statutaires, spécifiques ou catégorielles comme par exemple les grilles type, les examens et concours, la réforme des retraites, la place du service de santé et de secours médical, la place des sapeurs-pompiers dans le secours en montagne, la lutte contre les feux de forêts, la santé et la qualité de vie au travail,... ce n'est pas le lieu ; je vous demande simplement d'inciter vos services à un meilleur dialogue social pour certains sujets et de remettre d'autres dossiers au centre des débats et de les défendre avec énergie et conviction. J'attends de vous une véritable impulsion politique pour que les sapeurs-pompiers ne soient pas une nouvelle fois les oubliés de la République.

En revanche, Monsieur le Ministre, je vais vous parler des engagements de votre prédécesseur concernant la revalorisation de la prime de feu... attendue depuis 1990 ! Vous étiez aux affaires dans un autre ministère, vous n'ignorez donc pas l'attente forte des sapeurs-pompiers pour un véritable engagement de votre part à rester fidèle aux engagements de la République. Mais sans doute Monsieur le Ministre, pour nous avoir invités si vite, allez-vous nous donner une très bonne nouvelle !

Pour conclure, je vous poserai une question : quelle est votre vision de la sécurité civile de demain ?

- La loi de modernisation de sécurité civile du 13 août 2004, n'a pas modernisé grand-chose, n'a jamais été évaluée, il est urgent d'entreprendre des travaux pour une loi MOSC II. Nous avons entamé des contacts avec les parlementaires mais nous serions très favorables à ce qu'il y ait de la part de notre ministère, des travaux sur ce sujet en intégrant les éléments de RETEX COVID-19. J'en termine en vous informant, Monsieur le Ministre, d'un réel sentiment d'amertume des sapeurs-pompiers de France dans la gestion de la crise, où nous avons été écartés alors que de très nombreuses actions territoriales ont été engagées par les SDIS, bien souvent à leur initiative et sur leurs propres deniers. Avenir Secours dispose d'éléments de réflexion (qui n'ont pas volontairement fuités dans la presse) et nous souhaitons pleinement participer aux indispensables travaux qui devront être conduits pour être, la prochaine fois, beaucoup plus efficaces ; et point n'est besoin d'en dire plus pour le moment.

Monsieur le Ministre, au nom des cadres sapeurs-pompiers et personnels administratifs et techniques des SDIS, nous vous souhaitons pleine réussite dans vos fonctions. Nous serons présents pour participer à la construction de notre modèle de Sécurité Civile qui doit nécessairement être revu pour rester viable, efficace et surtout attractif autrement dit un service public de qualité et de proximité.

Merci pour votre attention. Nous vous remettons le « Livre blanc de l'avenir des secours », rédigé en 2017 et définissant les 54 propositions d'Avenir Secours.